

Photos copies de pages de livre ci dessous , pages se rapportant à VITRAC .

WILK

CAMILLE BELMON

P. S. S.

PROFESSEUR AU GRAND SÉMINAIRE DE RODEZ

LE BIENHEUREUX

François d'ESTAING

ÉVÊQUE DE RODEZ

1460-1529

*Quasi stella matutina
in medio nebulae (Eccli., l. 6).*



Grand Séminaire
de
* RODEZ *

Imprimerie
des Orphelins-Apprentis
* ALBI *

1924

Page 238 & 469 = question de la Confrérie de VITRAC .

Page 446 = Guillaume d'Estaing , Prieur de VITRAC .

Page 197 = Visite pastorale de l'Evêque à Vitrac en l'an 1.510.

Page 201 = Visite Pastorale de l'Eveque à Vitrac , avec la date précise de son passage en l'an 1.524 .

Il nous faut traiter avec de plus longs détails d'une institution qui avait à cette époque une particulière importance dans la vie religieuse des paroisses, dont on était très jaloux et qui par suite groupait les fidèles par des liens très étroits. Nous voulons parler des confréries.

Les pieuses associations désignées aujourd'hui sous ce nom, sont bien la suite des anciennes confréries, mais la parenté est très lointaine et l'imitation très incomplète. Tandis que de nos jours une confrérie ne rassemble que des personnes choisies, pour un but exclusivement religieux, avec des réunions et des pratiques religieuses, dans le moyen-âge, le but aussi bien que les cadres furent plus larges. L'institution des confréries, à une époque très difficile à préciser, fut toute religieuse. Elles avaient, comme de nos jours, l'intention d'honorer un mystère ou un saint patron, et de promouvoir par ce moyen la sanctification des membres, mais de très bonne heure ces associations ouvrirent leur sein à des fidèles de tout rang. Sous le prétexte de s'ennoblir, elles admirent comme membres les plus hauts personnages, tant du clergé que de la bourgeoisie ou de la noblesse. De plusieurs confréries, non seulement le curé, mais l'évêque, mais le seigneur, mais les princes du sang, le roi ou la reine faisaient partie. Dès lors, ne se recrutant plus dans une élite fervente, leur but devint quelque chose de très vague. Ce ne fut plus qu'un groupement paroissial dans la paroisse et même, en plusieurs endroits, il engloba tous les paroissiens sans exception.

On doit dire cependant que, même parvenue à ce point de son évolution, la confrérie avait d'heureuses influences sur la population; elle maintenait en elle non seulement des usages anciens, quelquefois assez pittoresques, mais des traditions pieuses, une émulation pour le bien très appréciable, et un grand esprit de fraternité. Les statuts de la confrérie étaient des règlements fort édifiants, capables de sanctifier tous ceux qui consentaient à s'y plier. De ces groupes, auxquels on tenait à honneur d'appartenir, étaient impitoyablement exclus les pécheurs publics, quels qu'ils fussent¹; des actes de piété étaient demandés à chacun plusieurs fois l'an, et chaque jour en certains groupes; on priait pour les confrères vivants et défunts; souvent on prévoyait la manière de

1. La Confrérie ne recevra « ne renegador, ne blasphemador del noun de Dieu, ne excommunicat, ne altre de meschanta vida, ou que aja pechat public » (Statuts de la Confrérie de la Sainte-Croix à Rodelle).

venir en aide aux membres nécessiteux; dans la confrérie enfin régnait l'égalité la plus parfaite et les diverses classes de la société y fusionnaient en une heureuse entente. Ces associations furent très nombreuses dans le Rouergue et très prospères, surtout au XV^e et dans la première moitié du XVI^e siècle. La fête annuelle de la confrérie fut l'occasion de leur dégénérescence et de leur suppression. Chaque année, au jour de leur patron, elles réunissaient tous leurs membres dans un plantureux banquet, qui, il faut bien le dire, semblait être devenu l'exercice principal de l'association. Longtemps avant la Révolution ces confréries avaient cessé de vivre.

Pour le temps que nous avons eu à étudier en composant cette histoire, nous n'avons trouvé la mention d'aucun grave désordre. Il nous paraît même que dans ces premières années du XVI^e siècle les confréries avaient toute l'heureuse influence qu'on vient de leur attribuer. Nous en connaissons une dizaine dont les statuts, ou primitifs, ou réformés, ont été approuvés par François d'Estaing. Tous ces règlements sont profondément édifiants et nous voudrions pouvoir les donner in-extenso. Sans doute autre chose est la lettre, autre chose son application. Nous nous refusons cependant à croire que des règlements fussent élaborés avec tant de soin, examinés si judicieusement par l'autorité épiscopale, s'ils ne devaient pas ensuite être mis en pratique. Comme dans toutes les institutions humaines, il y eut des lacunes et des défaillances. Dans son ensemble, l'œuvre fut souverainement bienfaisante pour la religion et l'union mutuelle.

Voici les confréries dont, à notre connaissance, François d'Estaing approuva les statuts.

Cathédrale : Confrérie de S. Jean-Baptiste¹.

Villeneuve : « Confrérie de prêtres, religieux et nobles personnes, dans l'église du saint Sépulcre de Villeneuve. » 31 mai 1519².

Le Bourg de Rodez (La gacha ou quartier del Bourg), Confrérie de N.-D. du Pas, 6 décembre 1528³.

Muret : Confrérie du S. Sacrement, statuts de 1308, renouvelés le 15 juillet 1518⁴.

Séjour : Confrérie du S. Sacrement⁵.

Ampiac : Confrérie de saint Jean-Baptiste, 12 avril 1522⁶.

Rodelle : Confrérie de la Sainte-Croix, 14 mai 1528⁷.

1. G. 182. — 2. G. 181. — 3. G. 181. — 4. G. 181. — 5. G. 176, 6. G. 176. — 7. G. 181.

Saint-Austremoine : Confrérie de la sainte Vierge, sainte Anne, saint Thomas et saint Roch ; statuts renouvelés le 10 janvier 1525 (1526 nouv. st.) ¹.

Vitrac : Confrérie de Notre-Dame, 7 octobre 1529 ².

Belcastel : Confrérie de la Sainte-Croix (*estatutz de la devota e honorabla confraria del digne just de la sancla vera cros*), 29 décembre 1513. Dans les considérants de cette approbation on mentionne la présence d'une relique de la vraie croix « qui journellement opère d'incontestables miracles » ³.

Saint-Côme : Confrérie du Corps Sacré de Jésus-Christ, 16 juillet 1529 ⁴.

Salles-Comtaux : Confrérie de la Sainte-Trinité, 24 mai 1529 ⁵.

Viminet : Confrérie de saint Loup et de saint Julien ⁶.

Pachins : Confrérie de saint Michel, 10 février 1522 ⁷.

Bromat : Confrérie de N.-D. de Pitié, 1 août 1515.

Livinhac : Confrérie de la Sainte Trinité, 5 mai 1525 ⁸.

Arnac : Confrérie du Précieux Sang, des 5 plaies, saint Blaise et saint Antoine ⁹.

Le Poujol : Confrérie du Saint-Esprit, 6 juillet 1524 ¹⁰.

Mazerolles (annexe de Castanet) : Confrérie de l'Annonciation, 17 mars 1516 (n. st.)

Villefranche : Confrérie des cardeurs de laine, 2 mars 1519 (n. st.) ¹¹. Confrérie *des paoures vergounhoses*, 10 septembre 1528.

Voilà un titre singulier parmi les autres. En effet, cette confrérie n'était pas organisée tout à fait sur le modèle commun. Son titre complet est : Confrérie de la quête, appelée des pauvres vergounhoses (nus, honteux) dans l'église de Villefranche. C'était une œuvre de bienfaisance à peu près semblable à nos conférences de saint Vincent de Paul. Certains articles des statuts renferment des attentions particulièrement belles et délicates. « Que chacun confrère, en faisant le tour le plus souvent possible du cimetière de l'église ou autre, dise des oraisons dominicales sur les tombes désignées dans ces cimetières pour la sépulture des pauvres. » François d'Estaing, arrivé dans sa lecture à ce point des statuts, se hâta d'accorder des indulgences à cette pieuse pratique qu'on représente comme étant déjà très ancienne à Villefranche.

Toutes les autres confréries ont une organisation à peu près

1. G. 177. — 2. G. 185. — 3. G. 179. — 4. G. 181. — 5. G. 181.
6. G. 177. — 7. G. 176. — 8. G. 181. — 9. G. 181. — 10. G. 181.
11. G. 181.

semblable, mais il y a beaucoup de variantes dans les détails, dont quelques-uns inattendus et curieux.

Donnons une mention spéciale à la Confrérie du Saint-Sacrement existant à *Séguir*. Elle a été fondée, disent les statuts, « en considération de la grande dévotion et affection que témoigne notre évêque et pasteur pour le Saint Sacrement de l'autel, où est contenu le corps précieux de Jésus-Christ Notre-Seigneur. » Il y aura une messe quotidienne, chantée avec diacre et sous-diacre, à laquelle les confrères assisteront ; avant cette messe, le prêtre apportera chaque jour sur l'autel la sainte réserve ; chaque confrère, de l'élévation à la communion tiendra un cierge allumé ; une lampe brûlera continuellement devant le Saint Sacrement.

A *Belcastel*, les membres de la confrérie de la Sainte-Croix devaient réciter chaque année 30 *Pater* et *Ave*, en souvenir des 30 deniers qui furent le prix de la trahison, et 5 *Pater*, « en souvenir des 5 principales plaies que souffrit pour nous Jésus-Christ. »

On pourrait multiplier les citations de ce genre. Elles suffisent à montrer le profond esprit de foi, la piété tendre et élevée qui inspiraient ces règlements, le bien que ces saintes pratiques devaient maintenir dans les âmes sincères. Malheureusement on ouvrit trop grande la porte de ces associations, le mal vint de ceux qui n'étaient pas capables d'en comprendre le côté sérieux, ni par conséquent dignes d'en faire partie.

d'aides nombreux. On ne sera pas surpris, après tout cela, d'apprendre que François d'Estaing gardait auprès de lui, dans son évêché de Rodez, environ quatre-vingt personnes ¹.

C'est d'abord, dans les premières années, Guillaume d'Estaing, oncle de l'évêque, prieur de Caplongue, puis de Vitrac, dont François fit au début son vicaire général. Guillaume le remplaça dans les longues absences des premières années d'épiscopat. Nous ne connaissons pas davantage cet honorable ecclésiastique, à qui nous ne pouvons même pas assigner sa place dans la généalogie de la maison d'Estaing.

Ce sont ensuite trois neveux de l'évêque : Jean d'Estaing, en 1507 qualifié d'étudiant à Paris, successivement prieur de Notre-Dame-de-la-Clause, d'Espinassole, de Trémouilles, de Saint-Pierre de Boisse, chanoine de Rodez et de Lyon; et de l'année 1515, archidiacre de Saint-Antonin. — Charles d'Estaing, son frère, lui aussi en 1507 étudiait à Paris, puis à Pavie, successivement prieur de Trémouilles, de Parisot, de Saint-Symphorien, de Saint Côme, chanoine de Lyon, chanoine chantre, puis chanoine sacriste du chapitre de Rodez. Ces deux neveux sont toujours à côté du prélat, sans que jamais il leur donne une part à l'administration diocésaine. — Un troisième, Raymond d'Estaing, désigné comme chanoine de Rodez dès 1507, en 1508 vicaire perpétuel de Solsac, nous est beaucoup moins connu; il survécut à son oncle, il est souvent mentionné près de sa personne, mais ne paraît pas avoir tenu un rang aussi brillant dans le haut clergé de Rodez.

Viennent ensuite les membres de l'administration ou de l'officialité diocésaines. Durant cet épiscopat de 25 ans, ils changèrent souvent; à cette époque, les diverses fonctions des curies épiscopales n'avaient pas de caractère permanent. Un vicaire général facilement quittait sa fonction pour devenir official, ou procureur fiscal. Parmi les membres de l'officialité de François d'Estaing, nous rencontrons les noms suivants : Duverdiér, recteur de Notre-Dame-de-Vanc; André Broche, du diocèse d'Uzès; Jean Bardet, prieur de La-Capelle-Maraval; Pierre Régis, qui seconda beaucoup l'évêque dans la réforme des chapitres et des monastères; Jean Barthélemy, chanoine de Rodez, vers 1526, conseiller au Parlement de Toulouse, que François d'Estaing appelle « notre frère ».

1. VOIR APPRE, *Lettres sur l'histoire de Rodez*, Rodez, 1874, p. 250, 251.

Parmi ceux qu'il associa de plus près à la direction du diocèse, il faut nommer, outre Guillaume d'Estaing, déjà mentionné, Jacques Traverse et Astorg Glandières, qui comptaient tous deux parmi les chanoines les plus vénérables, dès le temps de l'élection de François d'Estaing. Ils avaient pris chaudement son parti dans les difficultés de la première heure, ils l'aidèrent ensuite avec le même zèle à porter la charge épiscopale jusque vers 1514 ou 1515. ¹ A cette époque, l'évêque appela près de lui Pierre Garrigues, dont il avait fait autrefois son procureur devant la cour de Bourges, dans le procès de son élection. Hélas ! il ne put lui maintenir longtemps sa confiance. On se souvient de l'opposition tenace que cet ecclésiastique fit à François d'Estaing dans la réforme du calendrier.

Il fut avantagement remplacé auprès de François d'Estaing. Peu après sa défection, le prélat s'attacha un prêtre très cultivé, savant et pieux, dont il ne se sépara plus. Ce fut dans tout son épiscopat son meilleur auxiliaire : il se nommait Alain de Varènes. Né dans le diocèse de Montauban, où un de ses parents exerça la fonction de contrôleur royal, il avait rencontré les frères d'Estaing à l'Université de Pavie. Antoine d'Estaing l'attira vers lui à Angoulême et en fit son vicaire général. C'est vers l'année 1510 qu'il consentit à se priver de ses services et à le céder à son frère l'évêque de Rodez; nous possédons des lettres de vicaire général que François d'Estaing lui délivra, le 26 novembre 1516. ²

Alain de Varènes était un humaniste, mais dans le bon sens du mot, en même temps qu'un théologien. Nous avons un échange de lettres entre lui et Charles Boville, chanoine de Noyon, de l'entourage de Lefèvre d'Étaples, qui donne la preuve de son application au beau latin classique, en même temps que de ses relations parmi les fins lettrés d'alors. Quand il vint à Rodez il avait déjà publié au moins un ouvrage, son Commentaire, en 15 homélies, sur le Cantique des Cantiques. Dans une postérieure édition, il le dédia à François d'Estaing. ³ On a encore de lui

1. Glandières se mit cependant dans l'opposition, lors de la réponse du chapitre. V. plus haut.

2. G. 174.

3. *Alain Varenii in Canticum Canticorum Salomons explanatio libri septem. Tolosæ, 1526.* — « Scripseramus paulo antea et tunc cum humanissimo fratre tuo R. in Christo P. Antonio a Stagno, Engolismensi Episcopo, ageremus panegyrim in supersanctæ Mariæ Dei Genitricis... encomium ».

tion, la famine vint torturer les survivants. Il semblait que les éléments eux-mêmes voulaient déchaîner leur fureur contre les hommes. De fortes chaleurs se firent sentir en janvier et février 1527, suivies brusquement, le 24 mars, d'une très forte neige. Le prix des denrées monta considérablement; on payait le seigle 30 sous le setier, au lieu de 10 sous en temps normal; le vin 14 livres la pipe, au lieu de 3 ou 4 livres.¹

Les aumônes ordinaires, qui se faisaient à la porte des monastères et des prieurés, étaient loin de suffire aux besoins des pauvres. Dans les synodes qu'il tenait régulièrement deux fois par an, François d'Estaing insistait sur l'obligation où étaient les bénéficiaires d'assister les indigents d'après les lois de l'Eglise et il allait jusqu'à les menacer de l'excommunication.² Pour lui, il mettait chaque année ses greniers à sec. C'est probablement au printemps de 1528 qu'il faut rapporter le miracle de la multiplication du blé, dont on trouvera le récit plus loin. Les pauvres, durant ce carême, venaient en foule à Rodez; le charitable prélat avait donné jusqu'à son dernier grain de blé et il voyait la misère le solliciter encore. Dieu vint au secours de sa bienfaisance et remplit subitement les greniers de la rue de la Bullière d'un très beau froment.

L'année d'après (1529), qui fut celle de la mort de François, la pénurie s'étendit encore. Le 17 avril, les consuls du Bourg font visiter tous les greniers, y compris ceux des gens d'église. On ne trouve que 9.000 setiers, ce qui est très peu, laisse-t-on entendre. Le 22 avril, les mêmes fonctionnaires prennent des mesures pour organiser l'aumône, « de crainte, disent-ils, que les gens ne meurent dans la rue. » Au 4 août, ils mentionnent la peste, le grand nombre des pauvres, la désolation qui s'étend partout.³

François d'Estaing, dont l'âme fut toujours si compatissante pour les malheureux, souffrait vivement de toutes ces infortunes. Il multipliait partout son zèle; en allant de l'un à l'autre de ses divers châteaux, il consolait et assistait les populations. Dans ses tournées pastorales, il disait notamment que cette fois il venait surtout visiter les fidèles eux-mêmes; non pas les temples matériels, mais les temples vivants du Saint-Esprit. C'est

1. Notes du Fr. Maurel; DE GAUJAL, IV, p. 409.

2. BEAU, p. 268.

3. Arch. comm. Bourg, B B, 7.

dans un de ces voyages charitables qu'il allait bientôt mourir. Dieu, dont la Providence est admirable sur ses pieux serviteurs, le préparait sans qu'il s'en rendit compte, à sa dernière heure; il lui dictait ses dernières tâches.

C'est le 28 avril que le saint évêque fit donation de la seigneurie du Roussy, à son chapitre cathédral, pour assurer les pieuses fondations touchant le culte de l'Ange Gardien. Un mois après, le 23 mai, devant Jean Ambec, notaire à Ceyrac, il faisait son testament. A quelques jours de là, le 28 mai, il y ajoutait, pour la cathédrale, de riches fondations que nous détaillerons plus tard. Le 13 août, il était à Salles-Curan, et il assurait encore à cette église, près de laquelle il avait aimé à séjourner, des libéralités considérables. Le surlendemain il revint à Rodez, où sévissait encore la peste, pour présider la grande fête patronale de son église cathédrale. Ce devait être la dernière fois que le peuple le voyait revêtu de ses habits pontificaux. Le 18 septembre, il fit, dans la chapelle de l'évêché, sa dernière ordination. Enfin, à diverses dates, durant cette période, il donna sa signature à l'érection de plusieurs confréries paroissiales: la confrérie de saint Jean-Baptiste à la Cathédrale (5 juillet), la confrérie de Notre-Dame, à Vitrac (7 octobre). Il ne semble pas avoir quitté Rodez, depuis son retour de Salles-Curan, le 13 août. Le 30 octobre, dans son palais épiscopal, il apposait sa signature à ce qui devait être probablement son dernier acte administratif: la nomination de Jean Martin à la rectorie d'Orlhaguet. Le saint évêque était arrivé à la veille de sa mort.

Probablement dans la soirée de ce jour-là, qui était un samedi, François prit le chemin de Marcillac; nous ne savons pas exactement quelle fonction de son ministère pastoral il allait y remplir. Il y resta le dimanche matin, 31 octobre, et, sur le soir, vint à Valady, distant de 4 kilomètres. C'est dans cette dernière localité qu'arriva l'accident, ou le crime, qui enleva inopinément le Bienheureux évêque à l'affection de ses diocésains. On a toujours répété depuis que, comme son frère Antoine, François est mort empoisonné. Un mot écrit, quelques jours après seulement, peut-être le lendemain, par le fidèle secrétaire Lancelot Pascal, rend cette assertion, hélas! très probable.

Dans cette rapide relation, que nous allons bientôt donner, du trépas de son maître, il y a des mots très significatifs: *raptim præventus*, enlevé subitement; et surtout celui-ci: *post*

HISTOIRE de Sainte-GENEVIÈVE

La « Revue Historique du Rouergue, pages 371-372, signale la visite que le Bienheureux François d'ESTAING, évêque de Rodez de 1504 à 1529, a faite en personne, dans le doyenné de Ste-Geneviève, au cours de la première quinzaine du mois de septembre 1524. Le 12 septembre 1524, dans l'après-midi, il était à Ste-Geneviève, après avoir visité la paroisse de Cantoinet, Cissac annexe de Vines et la chapelle de Biac tenue par les religieux de Bonneval. Le prieur commendataire de Ste-Geneviève se nommait Louis de BELVEZET, et le recteur noble Pierre de FLAUJAC. Le document mentionne qu'il y avait huit autels et deux chapellenies : l'une de Queyros ou Cayros, (ce qui est indéterminé), l'autre de Cayrac sous le vocable de sainte Anne, dont le patron était noble Jean de SERMUR, seigneur de La Besseyrette (dans le Cantal) et de Thénières. (Il a fait son testament le 12 août 1580). Le titulaire de la chapelle de Cayrac était Messire Antoine BRET ; celui de la chapelle de St-Barthélémy dans l'église de Ste-Geneviève était noble Gaspard VAYSSIERE, seigneur du Mas.

La paroisse de Ste-Geneviève comptait en 1524, environ 240 maisons ; il y avait 35 prêtres dans la paroisse. Les ouvriers, témoins de la visite étaient Jean LAT, Jean DELBES et Pierre de La PLANQUE. L'évêque a donné l'ordre de « déplacer le tabernacle, caché par de gros piliers, dans un endroit enfoncé, et de le mettre au côté droit de l'autel ; de faire le tabernacle en forme de pinacle, de mettre un tissu peint au-devant ainsi qu'un gobelet pour les fonts baptismaux et des clous aigus sur le couvercle des mêmes fonts, (pour empêcher les fidèles de s'y asseoir) ; de faire peindre la scène du Baptême du Christ ».

Etaient présents lors de cette visite : le P. Nicolas MAZENC, les chanoines Charles d'Estaing, (chantre à Orhaguet) et Raymond d'Estaing, tous deux du monastère de Conques, qui résidaient à Orhaguet.

Le prieuré de Ste-Geneviève se composait à cette époque, outre les villages actuels, des villages de Vines, Enterrieux et La Baside, et aussi du village de Liamontou, desservi par le prieur-curé de Séverac-Bédène. (On parlera plus longuement de Liamontou, par la suite).

Le 6 mars 1620, un accord est intervenu entre le prieur de Vines noble Jehan de LA VAYSSIERE, et le recteur de Ste-Geneviève Messire Jehan IMBERT, au sujet de posses-

sions situées à La Bastide. Il s'agissait de « l'affar » de « Ladrech », composé de bois et de champs, et aussi du bois de « Lunadet ». Plus tard, le 8 juin 1620, en présence de Georges RAULHAC des Capelles, paroisse de Brieu à l'époque, et de Raymond CAYRON du village du Quié, un nouvel accord a été passé entre Jehan DURBEC, religieux de Pébrac et curé de Ste-Geneviève et Messire Jehan LA VAYSSIERE prieur de Vines, pour délimiter ces mêmes possessions et pour y planter des bornes. Ainsi, on a mis une marque au-dessus du roc, près du chemin qui allait au Pont de Tréboul, appelé « Lou Plo sur... dé Fangas ». Une croix a été érigée sur un roc, au milieu de la possession de « Ladrech », et une borne a été aussi plantée vers le haut. Le ruisseau « des Clauzels » délimitait l'endroit ainsi qu'une autre borne placée à l'endroit du chemin qui tend à La Bastide, virant à droite.

Le tout passé devant Pierre FRANC, notaire royal de Ste-Geneviève.

visites PASTORALES

1524

VISITES DE 1507

- 21 mai : Ceignac.
 27 mai : Salles-Comtaux (les 3 paroisses : St-Laurent, St-Paul, St-Pierre).
 31 mai : Bozouls.
 1 juin : Gillorgues.
- 19 juin : Onet-l'Eglise, Marcillac.
 20 juin (dimanche) : Marcillac, Saint-Austremoine.
 21 juin : St-Pierre-de-Nacelle, Saint-Christophe, Valady.
 22 juin : Souyri.
 30 juin : Frayssinhes.
 1 juillet : Le Cambon.
 3 juillet : Lassouts.
 4 juillet (dimanche) : Gabriac.
 5 juillet : Trébosc, Ayrinhac, St-Martin-de-Cormières.
 6 juillet : Arques, Prades-de-Ségur.
 7 juillet : Prades-de-Ségur, St-Julien-de-Fayret, Ségur, Saint-Aignan.
 8 juillet : Lavaysse, Vezin, St-Etienne-de-Viauresque.
 9 juillet : La-Capelle-Bergounhous, St-Amans-du-Ram, Gleizenove, Novis.
 10 juillet : Mostuéjols, St-Hilarin (Rivière).
 11 juillet (dimanche) : St-Marcellin, Liaucous.
 12 juillet : Clauselles, Vezouillac, Verrières.
 13 juillet : Verrières, St-Léons. (Saint-Amans-d'Escoudournac, visitée par *Traverse*, vic. gén.)
 14 juillet : St-Laurent, Salsac. (St-Germain, St-Etienne-de-Veyrac, Brocuéjols, visitées par *Traverse*).
 15 juillet : Estalane, St-Beauzély, Comberomal.
 16 juillet : Castelnau-du-Levezou. (Castelmus, Comprégnac, Peyre, visitées par *Traverse*).
 18 juillet : (dimanche) : Roquetaillade, Montjaux. (Candas, visitée par *Traverse*).
 20 juillet : St-Symphorien, Le Viala. (Roubière, Le Minier, Amalou, visitées par *Traverse*).
 21 juillet : Le Viala. (Pinet, Coudols, Yabrette, par *Traverse*).
 22 juillet : Meilhas, Ladepeyre, Ayssène, Broquiès.
 25 juillet (dimanche) : Millau.
 1 août (dimanche) : La Besse-Vors.
 2 août : (Le Truel, Saugane, Brousse, par *Traverse*).
 3 août : (Connac, Lincou, Ortiset, par *Traverse*).
 4 août : Réquista (Combradet, par *Traverse*).
 5 août : La Clause.
 6 août : Lebous.
 7 août : Lentin, Castelpers, Lagarde, Falguière, Lédergues. (Meljac, Rullac, Céor, Taurines, Centrés, par *Traverse*).
 — Va coucher à La Selve.

- 8 août (dimanche) : La Selve, Bégon, Auriac. (Tayac, par *Traverse*).
 9 août : St-Sauveur-de-Grandfuel, Saint-Hilaire. (Carcenac-Salmiech, par *Traverse*).
 10 août : Comps-Lagranville.
 13 août : Sainte-Radegonde.

VISITES DE 1508

- 17 octobre : Labastide-l'Evêque, Cabanes, Cadour.
 18 octobre : Teulières, Marmont.
 19 octobre : Najac.
 21 octobre : Sanvensa, Morlhon, Villefranche.
 22 et 23 octobre : Villefranche, St-Remy.
 24 octobre : Villeneuve.
 26 octobre : St-Remy.
 27 octobre : Maleville, St-Igest.
 28 octobre : Maleville, au Couvent de N.-D.-de-la-Merci.
 29 octobre : Clairvaux.
 30 octobre : Bruéjols.
 31 octobre : Balsac.

VISITES DE 1510

- 6 avril : St-Geniez.
 10 avril : (Chapitre de Salles-Curan, visité par *Traverse*).
 22 avril : St-Félix-près-Rodez.
 27 avril : Concoures, Barriac, Estaing. (Dans la nuit du 27 au 28, incendie du clocher de la Cathédrale).
 29 avril : Espalion.
 30 avril : Perse.
 1 mai : (Calmont-d'Espalion, Bessuéjols, Cohulet, par *Traverse*).
 7 mai : St-Côme, St-Pierre-de-Boisse.
 8 mai : Aunac (N.-D. et St-Martin d'Albiac, visitées par *Duverdier*).
 9 mai : (Ascension) : Aubrac.
 10 mai : Aubrac, Curières, Laguiole.
 11 mai : St-Remy, le Bousquet. (Solages, Alcorn, Cassuéjols, par *Traverse*).
 12 mai (dimanche) ?
 13 mai : (La Terrisse, Alpuech, Vitrac, par *Traverse*).
 14 mai : Le Tesq, Entraygues. (Mayrinhac, St-Georges-d'Authun, Touluch, Neuve-Eglise, par *Duverdier*).
 15 mai : Entraygues. (Banhars, Florentin, Le Nayrac, par *Traverse*).
 16 mai : Entraygues (Roussy, Ginolhac, par *Duverdier*).
 17 mai : Golinhac.

1. Les 14 et 15, il y a au procès-verbal : 14 et 15 juin, faute évidente pour mai.

- 28 mai : (à Millau, mais en dehors de la visite).
 29 mai (dimanche) : Lumenson.
 30 mai : St-Germain, Veyrac, St-Vincent.
 31 mai : Carbassac, Quézaguët, St-Hilarin (Rivière), St-Christophe de Rivière.
 1 juin : St-Marcellin, Liaucous, Mostuéjols.
 2 juin : N.-D. de Mostuéjols, N.-D. de Truels, Clauzelles, Trébons, Vezouillac.
 3 juin : Verrières, Lyverset, St-Léons.
 4 et 5 (dimanche) : St-Léons, St-Laurent.
 6 juin : Novis, St-Pierre-de-Bridoyre, St-Amans-d'Escoudournac.
 7 juin : Vezins, Gleyzenove, St-Amans-du-Ram, Mauriac.
 8 juin : Castelnaud-du-Levezou, Estalane, St-Beauzély.
 9 juin : N.-D.-de-Castelnaud, St-J.-B.-de-Beaulieu, Canabières.
Rentre à Salles-Curan.
 12 juin (dimanche) : Salles-Curan.
 13 juin : Les Faux.
 14 juin : Canet-de-Salars.
 15 juin : Coudols.
 16 juin : St-Cyr et Ste-Julitte, Le Truel.
 17 juin : La Besse, Fijaguet, Alrance, Peyrebrunc.
 18 juin : Villefranche-de-Panat, St-Jean-de-l'Hospitalet, Cannac.
 19 juin (dimanche) : Lebous, Durenque.
 20 juin : La Capelle-Farcel.
 21 juin : Curan.
 22 juin : Prades-de-Séguir, (Ste-Foy et N.-D.)
 24 juin : Coupiaguet, St-Jean-Le-Froid.
 25 juin : St-Julien-de-Fayret, Séguir.
 26 juin (dimanche) : St-Aignan.
 27 juin : St-Etienne-de-Viauresque, La Capelle-Bergounhoux (St-Pierre et N.-D.)
 28 juin : Viarouge (*Rentre à Salles-Curan*).
 30 juin : Trémouilles.
 2 juillet : N.-D.-d'Aures, Deux-Aigues, N.-D. de Pont-de-Salars.
 3 juillet : St-Martin de Pont-de-Salars, N.-D. d'Arques.
 4 juillet : St-Michel-d'Arques, St-Martin-de-Cormières, Le Vibal.
 5 juillet : Frayssinhes. (*Rentre à Salles-Curan*).
 10 juillet (dimanche) : Comps-Lagrandville, St-Hilaire.
 17 juillet (dimanche) : La Capelle-Viaur.
 21 août (dimanche) : Ste-Eulalie d'Olt, St-Geniez.
 23 août : Pomayrols, Naves, Lafage.
 24 août : Verlac, Monthon, Aurelle.
 25 août : Lunet, Les Crouzets.
 26 août : Prades-d'Aubrac.
 27 août : St-Chély-d'Aubrac.

- 28 août (dimanche) : Aunac, Condom, Curières.
 29 août : (Probablement retour à St-Chély).
 30 août : Laguiole.
 31 août : Laguiole, Alcorn, Montmaton, St-Remy.
 1 septembre : St-Remy, Le Bousquet, Soulages.
 2 septembre : St-Georges-d'Authun, Touluch.
 3 septembre : Le Testr.
 4 septembre (dimanche) : Montézic, Cassou, St-Amans-des-Cots.
 5 septembre : Bez, Campouries.
 6 septembre : St-Gervais, St-Symphorien, Thinières.
 7 septembre : Grayssac, La Terrisse.
 8 septembre : Cassuéjols.
 9 septembre : Alpuech, Vitrac.
 10 septembre : Liamontou, Sévérac-de-Bédène, Vines, Brieux.
 11 septembre (dimanche) : Cantoin.
 12 septembre : Cantoin, Cissac, Chapelle de Abiaco à Bonneval, Ste-Geneviève.
 13 septembre : Ste-Geneviève, Orhaguet, Bénaven, St-Yves, Mels. (*Rentre à Ste-Geneviève*).
 14 septembre : Ste-Anne-de-Cayrac, Laussac.
 15 septembre : Thérondeles.
 16 septembre : Montels, Ladignac, Nigresserre, Albignac.
 17 septembre : Cussac, Castelnaud.
 18 septembre (dimanche) : Castelnaud, passe à Brommat sans faire de visite à cause de la peste, Lacroix-Barrez.
 19 septembre : Bodomie-d'Aurieres, Valon, Pons.
 20, 21, 22 septembre : Entraygues. (*Rentre à son château de Muret à cause de la peste.*)
Eglises omises à cause de la peste :
 Mur-de-Barrez, Senhalac, Bromme, Peyrat, Brommat, Tausac, Lès, Bars, La Romieyra, Valcaylès, Capelle-Manhaval, Murois, St-Hippolyte, Banhars, Ginolhac, Roussy, Florentin, La Capelle-Neuve-Eglise, Le Nayrac.
 25 septembre (dimanche) : Muret.
 1 octobre : Fijaguet, St-Geniez-des-Ers, Estaing.
 2 octobre (dimanche) : Estaing.
 3 octobre : Sébrazac, Trédou, Estaing.
 4 octobre : Estaing, Le Nayrac, La Capelle-Neuve-Eglise, Cadamarans.
 5 octobre : Estaing, Vinnac, Cabrespines.
 6 octobre : St-Robert-de-Cabrespines, Aurenque, *Passe le soir à Anglars d'Estaing, sans visiter, à cause de l'heure tardive.*
 7 octobre : Coubisou.
 8 octobre : Coubisou, Nadaillac, Alayrac, Espalion.
 9 octobre (dimanche) : Espalion, (*consécration de l'Eglise St-Jean-Baptiste*).
 10 octobre : Espalion, Perse, Calmont.